

La saison 2018 se prépare !

Avant de vous proposer le contrat 2018, nous tenions à remercier chaleureusement nos adhérents et le nouveau bureau de l'AMAP, qui par leur engagement soutiennent notre production que nous souhaitons respectueuse des Hommes et de notre environnement et bien sûr de qualité !



Voici les dernières nouvelles, parmi elles, une info qui a circulé dans le courrier hebdomadaire de l'AMAP :

Nous sommes malheureusement en conflit avec notre municipalité, en cause le chemin d'accès communal qui dessert notre chèvrerie, en mauvais état, qui pénalise notre exploitation au quotidien. Malgré un conseil municipal très fermé, le combat continue afin de faire valoir nos droits de contribuables. Nous vous invitons à lire l'article du Dauphiné qui sera joint au mail ou sur le site, reflet exact de la situation, et si parmi vous, quelqu'un connaît un moyen ou des personnes susceptibles de pouvoir nous aider, n'hésitez pas à nous en faire part ! Vous pouvez aussi nous soutenir sur notre page FB, Le Clos Aux Chèvres.



Concernant la production, nous avons le plaisir de vous informer que nous sommes en conversion pour une labellisation en Agriculture Biologique (AB). Ce label ne changera rien à nos pratiques qui se voulaient déjà en accord avec le cahier des charges, mais il nous permettra surtout de proposer nos produits dans les magasins spécialisés, tout en valorisant économiquement nos efforts. Effectivement, afin d'assumer le surcout de la certification, nos tarifs ont légèrement évolués, il s'agit d'un ajustement qui ne modifie pas la composition des paniers.

Nous sommes à 15 jours des premières mises bas, qui lanceront le début de la production de fromages. Plus de 70 chèvres doivent mettre bas en 3 semaines !



Vous trouverez donc le contrat 2018 sur le site « rubrique contrats », vous espérant encore nombreux à déguster nos produits élaborés avec amour !

A très vite !

Sylviane et Noémie

